

ABONNEMENT

Par an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-

SAUMUR, 21 DÉCEMBRE

LA RÉPUBLIQUE ET LES BAS DE LAINE

Le gouvernement a encouru une grave
responsabilité en ne comprenant pas que
la question du Panama n'était pas seule-

Fermant l'oreille à toutes les calomnies,
rejetant toutes les insinuations malveil-

Il pense que le ministère en proposant
à cette heure la construction d'une galerie

Messieurs les républicains, vous pouvez
changer le mode de scrutin, vous ne vous

HENRY BRIEUC.

AU SÉNAT

Judi, 3 heures.

Un très vif incident a éclaté au début de
la séance du Sénat.

Le président annonce que la demande
d'affichage du discours Challemel est reti-

M. Naquet, sénateur boulangiste, déclare
qu'il la reprend.

A ces mots, des huées éclatent de toutes
parts.

M. Naquet insiste.
On doit mettre aux voix l'affichage, qui est

La Droite s'est abstenue.
Les altercations entre Naquet et ses col-

Rien, s'écrie Naquet, n'est plus favo-
rable au général Boulanger que l'hostilité du

Allez faire vos barricades ! hurle To-
lain.

Non, riposte Naquet, je vous donne
rendez-vous devant le suffrage universel, qui

Taisez-vous ! crie Testelin. La discus-
sion sur les égouts est terminée.

Le spectacle est vraiment surprenant de
violence.

Les opportunistes débordent de colère.
Naquet les défie tous et finit par se retirer

Le calme rétabli, le rapporteur du budget
monte à la tribune.

A LA CHAMBRE

Judi, 5 heures.

La Chambre vient de repousser, par 323
voix contre 173, un amendement de la

« Art. 48. — Sont à titre conditionnel
dispensés du service militaire :

» Les élèves ecclésiastiques désignés à
cet effet par les archevêques et évêques,

» sous la condition qu'ils seront assujettis
» au service militaire s'ils cessent les études
» en vue desquelles ils auront été dispen-

A l'appui de cet amendement, M^r Freppel
a produit les considérations les plus sérieu-

Il a dénoncé l'hypocrisie de la loi qui
compte de nombreux privilèges et encaserne

Les Gauches ont repoussé l'amendement
de la Droite. Ce qui prouve que la voix élo-

Dans son beau discours, l'éminent évê-
que d'Angers a proclamé que plus un pays

La morale sans religion est une absur-
dité ; la vertu sans Dieu est une duperie ; la

LES PLUS COUPABLES

En dépit des étranglements les plus ini-
ques, la discussion de la loi militaire se

Le sot amour-propre de persévérer dans
une erreur aussi grave plutôt que de recon-

Il faut croire, car il est à peu près cer-
tain que la loi de malheur sera votée malgré

Obstructionnistes ? Ah ! si notre obstruc-
tion permettait à ces citoyens dévoyés de

Mais non ! ils voteront et ils auront sur
leurs collègues de la gauche, qui n'agissent

17 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'Héritage de l'Oncle Broc

Par PIERRE FORTURA

Cette lettre atterra Raoul.

— Ruiné !...

Et il la relisait... Oh ! son père, pensait-il, était
bien un homme trop sérieux pour lui faire une

Lui qui s'appréhail à écrire à son père : « J'ai fait
mon choix : ma future femme n'apporte que

Raoul, froissant dans ses mains la lettre de son
père, alla trouver Saint-Hubert. Il avait grand be-

— Ce qui m'arrive — dit-il en entrant chez
l'excellent homme — ce qui m'arrive est affreux...

je vous le dis, cette nouvelle inattendue m'é-
crase...

Saint-Hubert, ému de l'accent de Raoul, de
son trouble, prit la lettre, la lut, puis la rendant

— Eh bien, que comptez-vous faire mainte-
nant ?

— Travailler.

— Travailler... pour deux ?

— Pour deux.

— Vous voulez donc quand même vous marier
avec M^{lle} Cécile Cernay ?

— Hélas ! pourvu qu'elle le veuille encore...
Mais elle le voudra ou son cœur m'aurait trompé,

— Vous avez raison.

— Ce sera sans doute un bien petit ménage...
mais, en somme, on n'en vivra peut-être que plus

— Ah ! belle jeunesse, murmura Saint-Hubert en
voyant déjà Raoul à demi consolé de sa misère,

— Saint-Hubert, reprit Raoul, ne riez pas...
Pour la première fois que j'ai une idée sérieuse,

ce ne serait point encourageant. Eh ! oui, je tra-
vaillerai : je gagnerai du pain pour ma chère petite

— Votre tâche faite ! quelle tâche ?

— Mais celle du jour, celle...

— Que savez-vous donc faire ?

Raoul regarda Saint-Hubert avec une douleu-
reuse inquiétude.

— Ce que je sais, mais...

— Tout et rien, c'est trop et pas assez... Vous
n'allez pas, je suppose, vous remettre clerc ama-

— Oh ! Saint-Hubert, ne m'enlevez pas mon
courage. C'est vrai, la vie que j'ai menée n'a pro-

— Des gros mots ! dit Saint-Hubert, enfant que

— Que voulez-vous dire ?

— Qu'il ne s'agit ni de se noyer ni de se pen-

dre, ni surtout d'abandonner Cécile... Et c'est
cela même qui vous sauvera.

Raoul regarda Saint-Hubert dont la face symp-
thique s'égayait d'un large sourire.

— Je ne comprends point, ne me raillez pas ;
ce serait mal, vous me voyez désespéré.

— Et bien à tort ! Remettez-vous donc et écou-
tez-moi.

Saint-Hubert se recueillit un instant et reprit :

— Il faut que M. Deschamps père, en vous écri-
vant cette lettre sous le coup de la surprise, n'ait

Raoul regarda Saint-Hubert avec anxiété se de-
mandant toujours s'il ne voulait point se moquer

— Mais oui, ne me regardez point de cet air...
Comment, vous ne saisissez pas ? Vous ne compre-
nez pas quel était le plan de M. Arpingard père ?

conséquences anti-patriotiques, non plus seulement par esprit et haine de secte, mais par pusillanimité. EDOUARD GRIMBLOT.

Encore un gage aux communalards

M. Floquet n'a pas trouvé encore le moyen de faire des économies sérieuses sur le budget, mais il a trouvé le moyen d'ajouter encore au déficit, ce qui est encore un résultat.

Vous devinez qu'il s'agissait de donner un nouveau gage aux radicaux qui, quoique n'étant qu'une infime minorité, ont droit, paraît-il, à être écoutés plus que tous les autres.

Voici les faits :

Dans certains établissements de bienfaisance, dirigés d'ailleurs par des laïques, tels que les institutions des aveugles et des sourds-muets, le service de l'infirmerie et de la lingerie était confié à des sœurs.

Jamais ce service n'avait donné lieu à aucune plainte ; au contraire, les inspecteurs généraux et le conseil supérieur de surveillance qui est composé d'hommes appartenant à des cultes différents et à des opinions politiques diverses, ont toujours rendu hommage au dévouement des religieuses.

Naturellement, cette situation n'en était que plus exaspérante au point de vue de M. Floquet.

Plus le service des religieuses était estimé, et plus il importait de faire cesser l'abus au plus vite.

Signification a donc été faite, mardi, aux sœurs des jeunes aveugles, des sourds-muets, du Vésinet et de Vincennes, d'avoir à évacuer les locaux.

Cet acte d'intolérance se complique d'ailleurs d'une question d'argent, comme nous l'avons fait prévoir.

Chaque religieuse coûtait par an 250 fr. ; les émoluments des infirmières laïques seront de 700 francs.

Il faudra donc augmenter la subvention que l'Etat octroie à ces établissements, d'autant plus que les âmes pieuses qui les aidaient de leurs dons seront probablement découragées par la réforme si nécessaire de M. Floquet.

Supposer que M. le président du conseil n'ait pas pesé ces conséquences fâcheuses, ce serait le prendre pour l'ignare qu'il n'est point.

Il sait au contraire beaucoup de choses, M. le président du conseil.

Mais il tient, par dessus tout, à plaire aux communalards de l'Hôtel de Ville de Paris ; et, en présence de ce désir de plaire aux hommes qui déshonorent la capitale de la France, toutes les considérations financières et philanthropiques ne méritent évidemment pas d'entrer en ligne de compte.

INFORMATIONS

Les bruits de remaniements ministériels circulent de nouveau. M. Floquet voudrait se concilier certains chefs opportunistes de

la Chambre ; on parle de M. Rouvier pour les finances, et de M. Constans pour l'intérieur. M. Floquet prendrait les sceaux en même temps qu'il garderait la présidence du conseil. M. Peytral serait sacrifié ainsi que M. Ferrouillet. M. Sauter aurait l'inspection publique. M. Goblet ne semble pas disposé à lui abandonner le portefeuille des affaires étrangères.

Ce sont là de simples informations qu'il convient de recueillir sous réserves. Mais ce qui est certain, c'est que M. Floquet se sent menacé ; il voudrait faire la part de Ferry.

Mercredi, au Sénat, M. Challemeil-Lacour a parlé, mais M. Ferry agissait. Tout le monde s'attend à ce qu'après le vote du budget, et dès l'ouverture de la session de janvier, l'assaut soit donné au ministère.

En tout cas, M. Floquet ne présidera pas aux élections générales.

GRÈVE DES OUVRIERS DE LA TOUR EIFFEL

Les ouvriers de la tour Eiffel, au nombre de cent soixante, dont quarante charpentiers et cent vingt monteuses, riveurs et ajusteurs, se sont mis en grève hier matin.

Cette décision a été prise à la suite d'une réunion qui a eu lieu mercredi soir.

A une heure, les délégués se sont rendus chez M. Eiffel pour lui demander une augmentation de cinquante centimes par heure pour tous les ouvriers. M. Eiffel a refusé de faire droit à cette réclamation.

A quatre heures devait avoir lieu une réunion générale des ouvriers.

La tour Eiffel est pour le moment complètement abandonnée.

LES TRIBUNAUX DE COMMERCE

La Commission relative à la proposition de loi ayant pour but de conférer l'électorat aux femmes pour l'élection aux tribunaux de commerce s'est réunie hier à deux heures et demie.

Elle a nommé M. Montaut président, M. Hubbard secrétaire, chargé de faire le rapport.

La Commission, en majorité favorable, a adopté par 9 voix contre 2 des conclusions tendant à accorder aux femmes le droit de vote pour les élections aux tribunaux de commerce.

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE A PARIS

L'impératrice Eugénie est à Paris depuis mardi soir. Elle est descendue chez M^{me} la duchesse de Mouchy. Contrairement à ce qu'avaient annoncé certains journaux, elle gardera le plus strict incognito et ne recevra personne. Elle partira sous peu de jours pour Farnborough.

Voici la lettre que M. Ferdinand de Lesseps a adressée, après l'échec de la souscription, aux fondateurs, actionnaires, obligataires et correspondants de la Compagnie du Panama :

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous informer que le minimum des 400,000 titres qui avait été

fixé pour que la souscription aux obligations à lots (deuxième émission) devint définitive, n'a pas été atteint.

» En conséquence, les fonds, coupons, etc., que vous avez versés à l'appui de votre demande de titres, sont à votre disposition à la caisse qui a reçu votre souscription, contre remise du récépissé qui vous a été délivré ; le numéro figurant sur ledit récépissé ne participera donc pas au tirage du 15 courant.

» Je vous remercie de votre énergique concours.

» Quand une entreprise rencontre des hommes assez dévoués, des patriotes assez désintéressés pour souscrire près de 200,000 titres au prix de 325 francs, alors que d'odieuses manœuvres ont infligé aux titres similaires une baisse de plus de 400 francs, elle affirme une vitalité qui défie toutes les attaques ; elle ne doit pas tomber aux mains des ennemis qui la convoitent.

» Si les difficultés de l'heure présente commandent des sacrifices, ne perdez ni votre courage, ni votre sang-froid, et soyez assurés que je ne cesserai de lutter pour sauver une œuvre qui est notre patrimoine, le patrimoine de la France.

» Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» Le président-directeur,

» FERDINAND DE LESSEPS. »

HUMANITÉ

Nos républicains ne se piquent point d'humanité. Un des agents du gouvernement que l'Europe ne nous envie pas, on le sait, sous prétexte de prise de possession, oublié pendant de longs mois sur une des îles ou plutôt des roches Alcatraz quatre nègres qu'on a retrouvés morts de faim et de soif à côté de leurs tonneaux vides et de leurs paniers de cuir à moitié rongés. L'avocat du fonctionnaire... léger a soutenu que si les nègres étaient morts de faim c'était de leur faute. C'est encore heureux qu'on ne les ait point accusés d'avoir succombé à la suite de leur intempérance.

CHARITÉ

Le bien nous fatigue parfois. L'admiration ou simplement l'équité vis-à-vis des grandes œuvres nous est à charge. C'est trop beau. Il faut trouver de l'argile dans le pied de la statue d'or. Et on le trouve. Fiez-vous en pour cela à la finesse et à la malice des critiques. C'est ainsi que certains écrivains ont véhémentement reproché à M^{me} la duchesse de Galliera le luxe déployé dans certains de ses établissements pour les pauvres. Sans nier que ce luxe, que cette magnificence aient longtemps donné du travail à des familles d'ouvriers — ce qui est bien quelque chose — on s'est dit et surtout on a dit :

Pourquoi consacrer à des hôtes si humbles des édifices si superbes, les orner par la main des grands sculpteurs et des peintres renommés ? N'est-il pas à craindre que le passage des malheureux par ces séjours

finisse. Je n'ai rien à vous dire...

Et Arpingard esquissait une fuite précipitée vers le corridor.

— Et mon père va bien ? lui demanda Raoul.

— En effet, ce bon M. Deschamps, reprit Saint-Hubert, vous l'avez vu avant de partir ; qu'est-ce qu'il pense de l'héritage de M. Broc ?

— Et vous essayez d'enjoliver les femmes après avoir essayé le refus d'un honnête homme !

— M. votre fils est-il toujours amoureux de M^{lle} Cécile ?

— Laissez-moi partir, disait Arpingard, rouge, le front suant, et soufflant comme un phoque.

— Prenez garde ! il y a un commissaire de police au bas de l'escalier.

— Il va vous demander pourquoi vous n'avez pas produit le testament.

— Je le produirai, monsieur, reprit Arpingard, qui avait enfin réussi à gagner la porte, je le produirai.

— Veuillez le faire au plus tôt, car vos aveux et vos tentatives de transactions misérables vous mèneraient loin.

— Qu'y gagnerez-vous ? M^{lle} Cernay aura tout, s'écria Arpingard.

— Oh ! reprit Raoul avec une assurance juvénile, entre mon père et ma femme on s'arrangera toujours. Ça ne sort pas de la famille.

— En effet, dit Saint-Hubert, M^{re} Arpingard,

privilegiés ne leur rende plus dure par le contraste l'existence où ils retomberont ? N'y aurait-il pas eu plus de sagesse à ne les pas dépayser de leur condition, et la bienfaitrice n'aurait-elle pas, en épargnant ce superflu, trouvé le secret de soulager, en plus grand nombre encore, ceux pour qui son cœur battait d'une si royale pitié ?

Qu'on nous permette d'écarter à ce propos un remarquable article des *Debats*, qui nous reposera un peu des kracks de toute nature, des trous à la lune, des palinodies gouvernementales qui forment ce qu'on est convenu d'appeler l'actualité du jour, actualités aussi vieilles que la République.

« Il y a des monuments qui sont des symboles, dit notre confrère. Quand nos églises gothiques élevaient dans les airs leurs tours inhabitées, leurs nêches inutiles, et se peuplaient de sculptures, de bons économes ont gémi sans doute sur le mauvais emploi de l'argent qui y fut consacré. Ils ignoraient de quel secours seraient au monde ces monuments vus de loin par tous et qui disaient à tous : prière. Les monuments que M^{me} de Galliera vient d'édifier pour des siècles diront de haut et de loin : charité. Qui sait quelle peut être la contagion de son exemple ! Et y aurait-il à rougir si, grâce à elle, les plus beaux édifices de notre temps, au lieu d'être élevés à la richesse ou à la guerre, l'étaient à la pitié ?

» Comme elle avait honoré la pauvreté par sa vie, M^{me} de Galliera l'a honorée par sa mort. A force de traîner les petits comme les grands de la terre, elle se rapprochait de leur condition. Depuis longtemps ses salons étaient fermés au monde. Les dernières fêtes qu'elle présida furent, à Gênes, l'ouverture d'un hôpital ; à Clamart, d'un hospice, et à Fleury d'un orphelinat. Elle voulait achever ces œuvres et le disait. Cela fait et ses dernières volontés écrites, il ne lui restait plus rien à donner, elle n'avait plus de raison de vivre. La dernière fois que ses amis ont voulu revoir son cher visage, ils ont été conduits à travers cet hôtel, merveille de luxe et de goût français, jusqu'à une chambre simple et nue, sur un lit qu'une petite bourgeoise aurait trouvé trop modeste ; elle dormait son dernier sommeil, et dans ses mains qui avaient répandu tant d'or sur le monde, il ne restait plus qu'un crucifix. »

ETIENNE LAMY.

NOUVELLES MILITAIRES

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE VINCENNES

Dans son rapport sur la modification à l'article 34 de la loi du 16 mars 1882, modification votée lundi par la Chambre, M. Méryon a fait justement observer que le système en vigueur jusqu'à présent mettait les sous-officiers sortant de l'École de Vincennes dans une situation d'infériorité vis-à-vis de leurs camarades des autres armes ou services qui peuvent être nommés officiers à leur sortie même de l'École.

En vertu de la loi votée le 17 décembre, les élèves sortant de l'École d'administration vont donc se trouver sur le même pied que ceux de Saumur, c'est-à-dire qu'on les nom-

nous nous marions !

Arpingard avait disparu et pendant que M^{me} Cernay risait aux larmes de la colère inutile du malheureux et de toute la tournure de cette scène, Cécile adorablement mignonne entrouvrit la porte de sa chambre montrant, dans un rayon de lumière, son front où des envolées de cheveux meltaient une auréole.

XVII

Saint-Hubert avait dit « Marions-nous. » M. Deschamps père, instruit de tout, n'y put contredire.

Des arrangements magiques intervinrent entre lui et le jeune ménage au contrat duquel l'ancien Plumasson, le bienveillant Saint-Hubert, signa avec une de ses bonnes plumes. On n'en vend plus comme ça.

FIN.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 24 Décembre 1888

LES QUATRE SERGENTS DE LA ROCHELLE, drame en 3 actes et 6 tableaux.

LA CAGNOTTE, comédie-vaudeville en 4 actes.

MAGASINS de la GLANEUSE

SAUMUR

ÉTRENNES 1889

Fourrures, Éventails, Bibelots, Articles de Paris, Jupons, Mouchoirs, etc., etc.

OCCASIONS RÉELLES à tous les **COMPTOIRS**

Toutes les Marchandises sont affichées et marquées en chiffres connus.

LE COMPTOIR DE FOURRURES, le plus **Important de Saumur**, se recommande par ses Immenses Assortiments et ses Prix **DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE**

MAGASINS DE LA GLANEUSE

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1889.

LA GRANDE PRAIRIE

L'ILE PONNEAU

S'adresser au garde, M. PAPILLON, qui habite l'île, ou au notaire.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE MAISON

SITUÉE A SAUMUR, QUAI DU GAZ, Appartenant à M^{me} PICHAT.

S'adresser, pour traiter, au notaire.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE

à l'amiable,

1^{re}. La MÉTAIRIE DE L'ANERIE, située commune d'Allonnes, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, vignes, prés et bois taillis, et contenant environ vingt-huit hectares.

2^{de}. La MÉTAIRIE DE L'AUNAY, située en la commune d'Allonnes et par extension commune de Neuilley, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes, prés, bois taillis et landes; le tout d'une contenance d'environ trente-deux hectares.

3^{de}. La MÉTAIRIE ET MOULIN DU PETIT-MOULIN DU BELLAY, commune d'Allonnes, comprenant bâtiments de l'usine, bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres et prés, d'une contenance de dix hectares environ.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Vente de Meubles

Aux enchères publiques.

Le LUNDI 24 décembre 1888, à 1 heure du soir, à Saumur, rue Saint-Nicolas, n^o 55, dans une maison occupée par M^{me} veuve NAIL, aubergiste,

Il sera vendu :

Bois de lits, armoires, commodes, tables de nuit, lits en fer, tables d'auberge, chaises, tabourets, quinze couettes, traversins, oreillers, couvertures;

Une grande cuisinière en fonte, batterie de cuisine, vaisselle, verrierie, futailles, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A Louer présentement

UNE

JOLIE PETITE MAISON

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, Saumur.

ON DEMANDE un Apprenti **boulangier**, chez M. DECREZELLES, quai de Limoges, n^o 67.

BRODERIES OR, ARGENT et en tous genres.

M^{me} MARC, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 58, Saumur.

PRIX MODÉRÉS.

UN MÉNAGE, muni de bons certificats, demande une place, le mari comme garde, régisseur, etc., la femme pour cuisine, ménage et basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

M^{me} MARTIN donne des **Leçons d'anglais et de français**, rue du Portail-Louis, 54.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place Bilange, Saumur
PILLET-BERSOULLÉ, Succ^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL. — Fournisseur de l'Ecole de Cavalerie.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'en sa qualité de représentant de la Maison PLEYEL, il pourra vous offrir un grand choix de pianos neufs et d'occasion, de tous facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Vous trouverez également des harmoniums et des instruments de toutes sortes, ainsi que 500 partitions à choisir pour les abonnés à la lecture musicale.

Grand choix de musique pour vente et location.

Accords, réparations, échanges et locations de pianos.

MAISON DE CONFIANCE

CAVE A LOUER

Rue Haute-Saint-Pierre, 27.

S'adresser place Saint-Pierre, 2.

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation, rue de Rouen, n^o 21.

Le prix est toujours de 30 fr.

On trouvera aussi des cidres de 1^{re} choix pour mettre en bouteilles.

ACCORDS ET RÉPARATIONS DE PIANOS

Alfred PERRAY

ACCORDEUR - ÉGALISEUR

A Montreuil-Bellay,

Représentant de la maison OURY, de Paris.

Accords, réparations, vente de pianos neufs et d'occasion.

S'adresser au bureau du journal.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

G. DOUESNEL

P. ANDRIEUX, Succ^r

CHOCOLATS FÉLIX POTIN

Escompte 5 0/0 par 5 kil. depuis le n^o 3.

CAFÉS GRILLÉS

Escompte 3 0/0 sur 2 kil. 500.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

ÉTRENNES DE 1889

Épicerie Parisienne

M^{on} **IMBERT ET FILS**

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Rayon spécial de Confiserie

Dragées, Pralines, Fondants, Bonbons de chocolat à la crème, praliné, etc. Assortiment recommandé à 1 fr. 80 le 1/2 kilog., défiant à qualité égale toute concurrence.

Coffrets et Cartonnages riches, Laques, Porcelaines, Vannerie fine, modèles les plus nouveaux.

Vins fins, Spiritueux, Liqueurs.

CACAO PUR Soluble

VAN HOUTEN

remplaçant avantageusement

TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5, — fr. 2.60. et fr. 1.40

Méitez-vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.

Une fois essayé, le CACAO VAN HOUTEN sera pris toujours.

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. P. ANDRIEUX, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier.

Vu pat nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet:

Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.